Démarche :	Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
Organisme :	Direction du développement et de la Coopération territoriale - BAFA-BAFD-BNSSA
Identité du	demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formulaire	
Objet : Favoriser le recrutement	par le Conseil départemental de la Mayenne. E de surveillants de baignade dans les sites mayennais aménagés, en les aidant à obtenir le brevet le sauvetage aquatique (BNSSA).
Bénéficiaires : Toute personne s'engag	eant à suivre la formation.
Les conditions d'attribut	cion sont décrites dans le guide accessible à partir du formulaire.
Le demandeur	
Civilité Mme	
☐ M.	
Nom de naissance	
Nom marital	
Prénom	

Date de naissance

Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSS Lieu de naissance
Département de naissance
Coordonnées
Adresse postale
Téléphone Téléphone
Statut du demandeur
Quelle est votre statut ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible lycéen
☐ étudiant
sans emploi
autre : préciser
Si autre, préciser
Si autre, preciser
Motivation du candidat
Description des motivations Le candidat présentera ci-après ses motivations pour obtenir l'aide proposée par le Département.
Engagement
J'atteste sur l'honneur m'engager exercer au moins 3 mois sur les baignades aménagées en Mayenne dans les 3 ans qui suivent la formation. Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Pièces justificatives
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie du diplôme BNSSA

Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Une (ou les) attestation(s) d'embauche(s) d'une ou plusieurs communes ou collectivités	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de paiement ou photocopie facture de la formation BNSSA	
Copie pièce d'identité	
Coordonnées bancaires	
Veuillez indiquer votre IBAN Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) L'IBAN est composé de 27 caractères commençant par FR	
Veuillez indiquer le code BIC Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) Le BIC est composé de 8 à 11 caractères.	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du stagiaire	

Traitement des données à caractère personnel

Protection des données

Le responsable du traitement est :

Monsieur le Président du Conseil départemental

39 rue Mazagran - CS 21429

53014 Laval CEDEX

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion du présent téléservice font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité l'instruction et la gestion des bourses BNSSA délivrées par le Département de la Mayenne, dans le cadre de la valorisation de l'engagement dans les métiers de la surveillance de baignade. Les données collectées sont : civilité, prénom, nom, date de naissance, courriel, numéro de téléphone, adresse, statut professionnel, motivation, copie du diplôme BNSSA, copie de la pièce d'identité, attestation d'embauche, RIB.

Ce traitement est fondé sur le consentement du demandeur, manifesté lors de la demande de bourse.

Ces données sont destinées aux services compétents pour l'instruction des dossiers (direction du développement et la coopération territoriale, secrétariat général de l'assemblée départementale, direction des finances, paierie départementale) ainsi qu'aux élus du conseil départemental (décisions d'attribution des aides).

La durée de conservation des données dans la base active est limitée à trois ans maximum à compter de la dernière action effectuée sur la plateforme.

Les données récupérées seront ensuite archivées selon les dispositions légales applicables.

Vous avez la possibilité, en saisissant le délégué à la protection des données (protectiondesdonnees@lamayenne.fr) :

Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA • D'accéder aux données vous concernant,

- De demander leur effacement ou leur limitation,
- De bénéficier de la portabilité de vos données,
- De retirer votre consentement à tout moment,

dans les conditions fixées aux articles 13 et 21.1 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (dit RGPD).

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir directement la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/agir)